



La gestion privée sous mandat

- Présentation -

Janvier 2019



Une expertise reconnue

- Agréée le 29 octobre 2007 par l'Autorité des Marchés Financiers (Agrément n° GP 07 000053)
- Encours sous gestion au 31 décembre 2018 :
 - ➔ *Gestion sous mandat* 53 M€
 - ➔ *Gestion collective* 49 M€
 - ⋯➔ *Gestion pilotée* 15 M€
- Un contrôle interne et une conformité externalisés à un acteur reconnu de la place : *l'Atelier de l'Asset Management - 2AM*
- Un teneur de compte offrant la garantie "Banque de France" : *CM-CIC Market Solutions*
- Une expérience de 30 ans dans la gestion de portefeuille
- Une gestion fondamentale et transparente ; des gérants attentifs à l'ADN des entreprises

Pourquoi choisir montbleu finance ?



Une société de gestion de portefeuille
indépendante et entrepreneuriale

- ▶ **montbleu finance** est avant tout une société entrepreneuriale initiée par Sophie Fournet et Éric Venet qui, après plus de trente ans passés dans différentes sphères de la gestion et du conseil, ont décidé de mettre leur expertise au service de deux métiers : la **gestion privée sous mandat** et la **gestion collective**.
- ▶ **montbleu finance** reflète leurs valeurs d'indépendance, de transparence et de confiance.

*"Plus qu'un gérant,
c'est toute l'équipe de montbleu finance qui est dédiée au
portefeuille du client."*

Notre cordée



Éric Venet

Directeur général / Directeur de la gestion



Sophie Fournet

Présidente / Gérant privé



Charles Poinset de Sivry

Gérant / Analyste financier



Thomas Fournet

Assistant gérant / Middle-office



Géraldine Didelin

Responsable administrative



Charlotte Freteau

Assistante administrative



Bastien Commet

Analyste financier



Vladimir Panier

Analyste financier



Juliette Soulairac

Relations investisseurs



montbleu finance offre une gestion personnalisée, dans le cadre d'un mandat discrétionnaire. Cette gestion, assurée par Sophie Fournet, s'effectue dans la transparence, notamment grâce à l'information régulière qui vous est transmise. Les commissions afférentes sont fonction de la performance constatée à chaque fin de semestre.



La gestion privée se décline sur **trois supports** : compte titres, PEA et PEA-PME. Elle permet une gestion patrimoniale en accord avec vos attentes et votre profil de risque.



1. UN MANDAT DISCRÉTIONNAIRE ET PERSONNALISÉ POUR UNE GESTION EN TITRES VIFS

La gestion est en adéquation avec vos objectifs patrimoniaux et les convictions d'investissement de **montbleu finance**.

Afin d'y répondre au mieux, le portefeuille est composé de titres vifs quel que soit le montant sous gestion. Pour les sélectionner, le gérant dédié au client dispose de l'analyse fondamentale des analystes financiers/gérants et de l'approche macro-économique d'Éric Venet, responsable de la gestion collective.



2. UNE GESTION FONDAMENTALE DE CONVICTION

L'étude fondamentale des entreprises repose sur l'**analyse** de la structure de rentabilité, du bilan, de la valorisation, mais également sur des aspects purement qualitatifs tels que la stratégie, la concurrence et la qualité du management. Les actions sont, ainsi, sélectionnées selon une stratégie de *stock-picking*, contrariante et opportuniste.

À travers cette gestion fondamentale et transparente, les gérants se veulent attentifs à l'ADN des entreprises dans lesquelles ils investissent.



3. UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT ATYPIQUE

MAIS AVEC DE FORTES PERSPECTIVES DE CROISSANCE

montbleu finance se distingue par son expertise dans deux domaines d'investissement auxquels elle croit et qu'elle suit depuis maintenant plusieurs années :

- ▶ **Les PME et les ETI**

Elles sont au cœur du tissu économique français mais restent peu connues du grand public car beaucoup moins médiatisées que leurs grandes sœurs. Elles constituent pourtant un réel réservoir de croissance et un vrai moteur pour la création d'emplois.

- ▶ **Le luxe**

Ce secteur a triplé en 20 ans. Il a progressé de 5% en 2017 pour atteindre 260 milliards d'euros. La hausse du chiffre d'affaires devrait se situer entre 6% et 8% cette année et se maintenir entre 4% et 5% par an au cours des suivantes, pour atteindre des ventes d'environ 300 milliards d'euros à l'horizon 2020.



DES PUBLICATIONS ET VIDÉOS POUR COMPRENDRE ET RESTER INFORMÉ

Parce que **montbleu finance** apporte une attention toute particulière à votre information, des publications régulières vous sont envoyées ou sont accessibles depuis notre site internet :

- ▶ **Accès permanent à votre portefeuille** via une connexion Internet sécurisée
- ▶ **Reportings trimestriels personnalisés**
- ▶ **Newsletter semestrielle** à destination de la clientèle privée : *montbleu News*
- ▶ **Lettre d'information** en cas d'événement majeur
- ▶ L'analyse des marchés d'Éric Venet, tous les 15 jours en direct sur *BFM Business* et en replay sur notre site



UNE COMMISSION DE GESTION LIÉE À LA PERFORMANCE

► Frais afférents au mandat de gestion

- Commission de gestion proportionnelle à la performance constatée à chaque fin de semestre :
 - 8% HT de la plus-value
 - avec un minimum de 0,25% HT de l'actif géré
- Dénonciation du mandat de gestion sans pénalité
- Aucun frais à l'ouverture du compte



DES FRAIS FINANCIERS **NÉGOCIÉS**

▶ **Frais afférents à un compte titres et un PEA / PEA-PME**

- Droits de garde à barème dégressif, calculés sur une base semestrielle :
 - 0,25% HT à 0,05% HT de l'actif sous gestion
 - avec 75 € HT de minimum annuel
- FCP **montbleu finance** non pris en compte dans l'assiette de calcul des droits de garde
- Commissions de mouvement :
 - en moyenne 0,53% HT du montant de la transaction
 - avec un minimum de 10 € HT



Gestion privée

Sophie FOURNET

+33 (0)1 53 43 40 82

s.fournet@montbleu-finance.fr

Assistanat de gestion

Géraldine DIDELIN

+33 (0)1 53 43 40 81

g.didelin@montbleu-finance.fr

Charlotte FRETEAU

+33 (0)1 53 43 12 12

assistanat-gestion@montbleu-finance.fr

Mentions légales



Le contenu de ce document ainsi que les exemples présentés ne constituent ni une recommandation, ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni une incitation à l'investissement.

Ils sont le résultat de back-tests sur 5 ans, dans un environnement donné à des périodes données et hors défaut. Les taux affichés ne sont que des indications résultant de ces back-tests et ne sont en aucun cas des taux garantis.

Avertissement : Si les actions, les produits de taux ou les indices auxquels les fonds sont exposés baissent, les Valeurs Liquidatives des fonds peuvent baisser, d'où un horizon d'investissement minimum conseillé.

Profil de risque

Les instruments financiers sélectionnés par la société de gestion connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Les risques auxquels s'expose l'investisseur sont principalement les suivants :

- ▶ **Risque de perte en capital** : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.
- ▶ **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés (actions et produit de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. Sa performance peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut baisser.
- ▶ **Risque de taux** : En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investis en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative.
- ▶ **Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité de l'émetteur ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ses titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.
- ▶ **Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement)** : Les titres évalués "spéculatifs", selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation, présentent un risque accru supérieur de défaillance et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- ▶ **Risque spécifique lié à l'utilisation des instruments de titrisation** : Le FCP peut être investi de manière indirecte dans des instruments de titrisation à travers des OPCVM ou FIA monétaires ou monétaires court terme. Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de nature diverse (créances bancaires, titres de créance, etc.). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- ▶ **Risque de marché actions** : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative pourra baisser.
- ▶ **Risque lié à l'investissement en actions de petites capitalisations** : En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs, notamment un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.
- ▶ **Risque de change** : Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entraîner la baisse de la valeur liquidative.



montbleufinance

Ensemble, vers vos sommets